



Le Directeur de l'Office du Baccalauréat soussigné, certifie que:

**Monsieur Mbacké SENE**

Né le 28 Septembre 2000 à SEBIKOTANE (SENEGAL)

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de

**BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE**

**SERIE L'1 : LANGUES ET CIVILISATIONS MODERNES**

**SESSION NORMALE - 2019**

Le 12 Juillet 2019

Centre de RUFISQUE

Jury N° 870

avec la mention **PASSABLE**



Fait à DAKAR, le 15 Juillet 2019

*Mhay.*

**Sossé NDIAYE**

N° 9051273

**TRES IMPORTANT :** La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le titulaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement paiement des frais d'envoi. **En aucun cas,** il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme. Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.



SENM - 1J4351 - 143355 - 035151 - 451171 CLE : 14484101/1558501